

The Front

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

31 janvier 1983

Vol. 19 no. 16

PROCÈS-VERBAL

La prochaine Assemblée générale se tiendra le 9 février 83 à 12h30 au 163 - Nursing.

Vous pourrez lire le génier procès-verbal. Fédération des Étudiants

Réunion générale le 30 novembre 1982

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de la F.E.U.M., Pierre Landry, remercie et félicite les étudiants de leur présence à cette réunion. Le quorum étant atteint, c'est-à-dire 237 étudiants. Il décrit également les buts de la F.E.U.M., comme ils sont indiqués dans la constitution de cet organisme.

2. Élection d'une président(e) d'assemblée

Résolution 145-FECA-821130

Il est proposé par Linda Vallée et appuyé par Mehdi Attia que Linda Basque agisse comme présidente d'assemblée.

Vote Adopté Unanimité

3. Élection d'une secrétaire d'assemblée

Résolution 146-FECA-821130

Il est proposé par Linda Vallée et appuyé par Patrick Duffy qu'Annette Boucher agisse comme secrétaire

d'assemblée.

Vote Adopté Unanimité

(b) Adoption de l'ordre du jour
Résolution 147-FECA-821130

Il est proposé par Mehdi Attia et appuyé par Erik Roy qu'on adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Vote Adopté Majorité

4. Centre Social

5. Expulsions

6. a) Système de contrôle interne de la F.E.U.M. et de ses comités (Front, Corps de police étudiant, Fêtes d'automne et Kacho)

b) Nominations d'un vérificateur

7. Étudiants de moins de 19 ans

8. Autres

9. Kacho

10. Levée de l'assemblée

que présentés.

Vote Adopté Majorité

4. Centre Social

Pierre Landry présente un bref exposé concernant le Centre social et le fait qu'il y a 539 000 dans un fonds de fiducie, ce qui constitue le montant d'argent contribué par les étudiants. Il y aura une réunion le 2 décembre

Linda Vallée fait un exposé concernant les événements du mois d'avril 1982 lors de l'occupation étudiante, tout en faisant la distinction entre les termes

expulsion et arrêt. Il y a eu 27 étudiants arrêtés mais seulement 7 expulsés. Dans le moment, on attend une interpolation judiciaire concernant les règlements disciplinaires de l'Université

semaine des 10 et 11 décembre 1982, il y aura un groupe au Kacho; le personnel des soirées sera des bénévoles et les profits iront pour défrayer les coûts d'avocat des arrêtés.

Résolution 149-FECA-821130

Il est proposé par Martin Pitre et appuyé par François Maltais que l'assemblée générale de la Fédération des Étudiants verse une somme de 2005 envers les frais légaux des étudiants arrêtés de l'Université de Moncton.

Vote Adopté Majorité

Résolution 150-FECA-821130

Il est proposé par Martin Pitre et appuyé par Luc Prud'homme que l'assemblée générale de la Fédération des Étudiants donne son appui moral envers la réadmission sans conditions des étudiants non-réadmis à l'Université de Moncton et la levée de restrictions et conditions imposées sur les étudiants réadmis.

Vote Adopté Majorité

6. a) Système de contrôle interne de la F.E.U.M. et de ses comités (Front, Corps de police étudiant, Fêtes d'automne et Kacho)

Mehdi Attia, Directeur des finances, expose la mise

Suite à la page 3



Ordre du jour modifié

1. Ouverture de l'assemblée

2. Élection d'un (e) président(e) d'assemblée

3. a) Election d'un (e) secrétaire d'assemblée

b) Adoption de l'ordre du jour

c) Adoption des procès-verbaux des réunions générales du 10 février 1982 et du 31 mars 1982

Résolution 148-FECA-821130

Il est proposé par Linda Vallée et appuyé par Patrick Duffy qu'on accepte les procès-verbaux des réunions générales du 10 février 1982 et du 31 mars 1982 tels

pour les étudiants intéressés de participer au projet du centre social. Lors de cette réunion, il y aura également la création de divers comités de travail. Ce comité doit présenter un dossier aux étudiants lors d'une réunion générale prévue pour le mois de janvier 1983.

5. Expulsions

de Moncton. Des démarches seront entreprises selon la décision finale du juge. Plusieurs universités, y inclus la Colombie-Britannique, Winnipeg, Guelph, ont entrepris des activités avec but d'aider financièrement les arrêtés de l'Université de Moncton. La Fédération canadienne des étudiants a aussi fait un don de 5005. Lors de la fin de

de Moncton. Des démarches seront entreprises selon la décision finale du juge. Plusieurs universités, y inclus la Colombie-Britannique, Winnipeg, Guelph, ont entrepris des activités avec but d'aider financièrement les arrêtés de l'Université de Moncton. La Fédération canadienne des étudiants a aussi fait un don de 5005. Lors de la fin de

Sommaire

EDITORIAL

Que nous réserve l'assemblée générale du 9 février avec M. Finn Voir à la page 2

Ouverture des postes à l'exécutif de la F.E.U.M.

Voir à la page 4

EDITORIAL.....	2
POLITIQUE ETUDIANTE.....	3 à 5
CULTURE ET ARTS.....	6 à 8
ENTRE AUTRES.....	9
SPORTS ET LOISIRS.....	10 à 11
AU KACHO.....	12

ÉDITORIAL

Que nous réserve l'assemblée générale du 9 février avec M. Finn

Toute la communauté étudiante s'interrogera (à juste titre d'ailleurs) sur le motif ou mieux la raison d'être de cette assemblée générale; elle s'interrogera tout aussi bien sur son déroulement et son déroulement.

En effet, ne disposant pas de l'ordre du JOUR de cette assemblée générale, nous ne pouvons que regretter (malgré nous) de ne pouvoir être en mesure de nourrir et de satisfaire la curiosité intellectuelle de la masse étudiante sur les possibles retombées de cette assemblée. Dans cette perspective, il nous est pratiquement difficile de nous livrer à une analyse événementielle répondant au besoin réel de la masse étudiante en tant que élite pensante.

Toutefois, une chose est certaine; au cours de cette assemblée, le recteur abordera de toute évidence le problème d'une éventuelle hausse des frais de scolarité. Ce problème de hausse des frais de scolarité, vous en savez tous(tes), revêt pour la communauté étudiante une importance capitale.

Sans vouloir bousculer les choses, l'assemblée générale portera sur le fonctionnement général de l'université; ceci impliquera une évaluation de l'enseignement, laquelle (évaluation) débouchera (qu'on le veuille ou non) à la situation linguistique au sein de l'université. À ce sujet, selon le rapport présenté par le comité tripartite permanent, il a été recommandé que "l'université reconnaisse à tout étudiant unilingue français le droit de refuser, sans que cela lui porte préjudice, tout enseignement donné en anglais (autre que les cours anglais), tout volume et toute documentation en anglais utilisés dans un cours comme manuel scolaire ou comme texte

de travail, toute épreuve de contrôle, tout stage et toute session ou séminaire donné en anglais". Que remarquons-nous? Les étudiant(e)s de certaines facultés (dont nous taisions volontairement les noms) s'inquiètent et subissent, malgré eux, le poids de l'enseignement canalisé vers l'anglais du fait que les professeurs sont anglophones en pleine université francophone!

Ces professeurs (avec tout le respect que nous leur devons) donnent linguistiquement parlant (nous ne faisons que renforcer la portée de la métaphore) du fil à retordre aux étudiant(e)s. Sans vouloir concentrer notre éditorial sur ce point de l'assemblée générale, disons tout de suite que ce dernier aspect retiendra notre égale attention et nous en reviendrons dans l'un de nos éditoriaux dans un avenir très proche.

Par ailleurs, le bilan du fonctionnement général de notre université n'exclut en aucun cas la responsabilité des "Bleus". Tout le monde sait pertinemment bien que le vol est entrain d'enfoncer sérieusement ses racines à l'université de Moncton. Des preuves, il y en a en masse et point n'est besoin d'en énumérer. Et pourtant, les Bleus perdent abusivement leur temps à filer les voitures et harcelet les étudiant(e)s qu'ils devraient normalement protéger, un(e) étudiant(e) qui se sent insécure face à son service de sécurité! Quelle controverse! Sans prétention, aucune et toute proportion gardée, dans l'avenir, nous ferons un sérieux effort d'information de ce côté-là.

Ci le lecteur peut nous permettre certaines spéculations: le recteur a certainement des

informations à livrer à la communauté étudiante mais pour que cette assemblée connaisse un succès, il appartient aux étudiant(e)s d'animer le débat et de le relancer. Car nous pensons que le recteur s'attend à ce que les étudiant(e)s participent activement afin que l'on parvienne à l'éclaircissement de la situation générale à l'U de M.

Nous n'entendons pas par là sous-entendre que beaucoup d'informations échappent au recteur; ce qui n'est pas vrai, car la F.E.U.M., toute la communauté étudiante se souviendra, avait en date du 30 novembre convoqué une assemblée générale dans le but d'identifier le plus clairement possible les besoins des étudiants.

Après cette assemblée générale, la F.E.U.M. a rencontré les responsables de l'administration (de l'U de M) à deux reprises, dans le but de leur faire part des préoccupations des étudiant(e)s.

Sans vouloir louer les efforts de la F.E.U.M. (d'autant plus qu'elle n'a accompli que son ultime mission), il en résulte que le recteur devrait déjà disposer d'une vue d'ensemble de la situation des étudiant(e)s et rassurer de leur préoccupation avant de les rencontrer.

C'est ce qui à mon avis rend encore beaucoup plus aisé l'atmosphère de l'assemblée générale.

Enfin, sous aucun prétexte, l'on ne peut tenter de justifier son absence, nous lançons à cette occasion une invitation à tous (tes) les étudiant(e)s d'y participer massivement et surtout activement.

Le Front y sera avec plaisir.
Sumbu Longhomo

L'équipe du journal

Direction - Sumbu Longhomo

Soutien technique:

Rédaction - Rodrigue Hébert

A. Correcteurs(trices):

Nouvelles:

- Aline Robichaud

Locales:

- Du

Culturelles et des arts - Sonia El

- Réjean Roy

Internationales - Virginie Saint-Louis

R: Mise en page

Sportives et des loisirs - Eric Fournier

Correction - Gisèle Collette

Photographie:

Montage - Raymonde Arseneau

Jean-Guy Savoie

Photocomposition - Claudette Leblanc

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'université de Moncton en Acadie; publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506) 858-4526 (4484 pour les intrabains)

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui paraissent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, selon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme); les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.)

Prenez le temps de vos articles pour LE FRONT au plus tard le lundi à midi. Merci.

POLITIQUE ÉTUDIANTE

La situation du français au C.U.M.

Il y a plusieurs mois déjà! La F.E.U.M. recevait un rapport sur la situation du français au Centre universitaire de Moncton, préparé par le comité tripartite (professeurs, administration et étudiants) permanent sur la situation linguistique. Ce moment de réception de crédit document date d'avril 1982; plusieurs dossiers considérés plus importants firent que celui-ci fut mis aux oubliettes sans mauvaise pensée. La question est à savoir si oui ou non nous l'avons bien reçu ou s'il fut tout simplement oublié...

Je m'adresse directement la critique étant donné que ce dossier relève de mes fonctions de directrice aux affaires internes et j'en assume donc la responsabilité. Mais heureusement, un membre consciencieux du conseil d'administration nous a commémoré l'existence de ce dossier important et je le remercie personnellement.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. La F.E.U.M. s'occupe donc immédiatement de ce dossier et endosse les recommandations du rapport. Le fait français à l'université de Moncton est primordial; l'université ne représente pas le bilinguisme, mais nous somme une université unilingue française, il reste à le démontrer!

Cet article vous présente les recommandations proposées à la direction de l'université, aux professeurs et à la F.E.U.M. J'ai, que l'université tente par tous les moyens de réduire la quantité de manuels scolaires anglais et active la recherche de manuels français;

2. que l'utilisation exceptionnelle de manuels scolaires anglais soit plus strictement contrôlée;

3. que l'université établisse et maintienne des contacts plus étroits avec les universités francophones du Québec en vue de stimuler l'échange de matériel pédagogique de langue française;

4. que l'université reconnaisse à tout étudiant unilingue français le droit de refuser, sans que cela lui porte préjudice, tout enseignement donné en anglais (autre que les cours d'anglais), tout volume et toute documentation en anglais utilisés dans un cours comme manuel scolaire ou comme texte de travail, toute épreuve de contrôle, tout stage et toute session au séminaire donné en anglais;

5. que les conférences, colloque, etc.... qui sont l'initiative d'organismes de l'université ne soient données qu'en français, à moins qu'ils soient accompagnés d'un service de traduction;

6. que l'administration de l'université n'embauche jamais un professeur qui ne maîtrise pas convenablement la langue française;

7. que des normes écrites et précises soient établies pour contrôler au moment de l'embauche la qualité du français parlé et écrit du personnel enseignant ainsi que du personnel de soutien;

8. qu'afin de ne pas défavoriser l'unilingue français, la connaissance de l'anglais ne soit pas considérée comme condition d'embauche pour le personnel enseignant, ni pour la plupart des postes au niveau personnel de soutien et d'entretien;

9. que dans le but de sauvegarder son caractère unilingue français, l'université mette fin au programme d'enseignement en anglais offert par l'éducation permanente, à l'exception des cours du département d'anglais et des cours de langue seconde;

10. que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche envoie à tous les professeurs, au début de chaque année universitaire, la liste des étudiants jouissant du statut d'étudiant non-francophone, en rappelant que seuls ces derniers peuvent être autorisés à utiliser l'anglais dans leurs travaux pratiques et leurs épreuves de contrôle;

11. que la F.E.U.M. sollicite de l'université l'aide dont elle a besoin pour améliorer la qualité linguistique de ses média et que l'université prenne les moyens appropriés pour favoriser une telle collaboration;

12. que l'université embauche un réviseur de textes dûment certifié.

Tous les efforts devront être déployés et toutes les avenues explorées afin de trouver une personne de la plus haute compétence. Cette personne pourrait être attachée au service de l'information et des relations publiques et elle veillerait en priorité à la révision des Statuts et règlements, de la Revue, du Campus mensuel, des publications du Centre d'études académiques, des annonces de postes, etc.... ainsi qu'à toute autre tâche de correction que voudrait bien lui confier le recteur.

13. que l'université mette gratuitement à la disposition de tout employé appelé à rédiger des documents destinés à la diffusion externe, des outils de base tels que le Petit Robert, le Précis de grammaire de Maurice Grevisse et le dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada de Gérard Dagenais. (Un professeur pourrait aimer quelques ateliers pour expliquer l'utilisation de ces outils.)

14. que l'université procède sans délai à la francisation des appellations de ses divers corps dirigeants ("conseil des gouverneurs", "comité exécutif", "Sénat académique", etc.);

15. que l'université organise de temps à autre des campagnes de sensibilisation sur le caractère francophone de notre institution. (1)

(1) Rapport sur la situation du français au Centre universitaire de Moncton. Avril

Les prochaines démarches consistent maintenant à vérifier auprès de l'université lesquelles des recommandations ont été sérieusement prises en considération et mises en application. Notre expérience du premier semestre laisse entrevoir que les changements furent minimes. La F.E.U.M. exercera des pressions afin que l'on accente nos efforts pour l'amélioration du français sur le campus et ceci aussi pour les organismes étudiants.

Linda Vallée
Directrice aux Affaires
internes



Suite de la page 1

en place d'un nouveau système de contrôle interne de la F.E.U.M. et de ses comités qui a inclus l'embauche d'une contrôleur à temps plein dans la personne de Madame France Fiolet-Inde. En ce qui concerne le Kacho, la F.E.U.M. attend le rapport d'une firme comptable concernant le système de contrôle nécessaire pour ce club. Il y a la découverte de certaines irrégularités concernant des prêts individuels qui ont été effectués par le Kacho. Les personnes impliquées ont signé des engagements de remboursement de dettes par le 13 décembre 1982 ou de se faire objet de poursuites judiciaires.

b) Nomination d'un vérificateur

Il est nécessaire de nommer une firme comptable pour faire la vérification des livres de la F.E.U.M. pour la fin de l'année courante qui se termine le 28 février 1983.

Résolution 151-FECA-12130

Il est proposé par Mehdi Attia et appuyé par Patrick Duffly qu'on nomme la firme comptable LeBlanc, Doiron, Bujold et Associés pour effectuer la vérification des livres de la F.E.U.M. et de ses comités pour l'année courante qui se termine le 28 février 1983.

Vote Adopté Majorité

7. Étudiants de moins de 19 ans

Pierre Landry explique qu'il y a un ornementation 4%

la population étudiante du campus de moins de 19 ans. Plusieurs étapes ont été entreprises auprès de la Commission des alcools du Nouveau-Brunswick pour au moins permettre l'entrée des moins de 19 ans au Kacho et party de facultés. Entre temps, il faut penser à ses activités sans alcool pour cette minorité importante.

8. Autres

a) Kacho

Il y a eu une demande l'explication concernant les libérations à plus clois récentes vis-à-vis des irrégularités au Kacho et les travaux de la contrôleur à ce sujet.

En réponse à cette question, on informe la réunion que les irrégularités étaient surtout des prêts personnels qui ont été faits. Les personnes impliquées ont signé un engagement de paiement de dette avec date d'échéance étant le 13 décembre. Si les sommes ne sont pas payées à cette date, des poursuites judiciaires seront entreprises. On a également refusé de dévoiler les noms des individus impliqués dans cette situation.

9. Levée de l'Assemblée

Résolution 152-FECA-12130

Il est proposé par Patrick Duffly et appuyé par Linda Vallée que l'Assemblée soit levée.

Vote Adopté Unanimité

Pierre Landry Président

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Ouverture des postes à l'exécutif de la F.E.U.M.

Postes ouverts:

- Président(e)
- Directeur(trice) aux affaires internes
- Directeur(trice) aux affaires externes
- Directeur(trice) des finances

Mise en candidature:

Les mises en candidature se feront pendant la période allant du 26 janvier 1983 au 9 février 1983 à 16h00. Elles doivent parvenir à la F.E.U.M. au plus tard le 9 février à 16h00 et être accompagnées de cinq (5) signatures d'étudiant(e)s à temps plein, Journées de "cabale":

Du 10 février 1983 au 16 février 1983 à 24h00 (minuit)

Journée d'élection:

L'élection se tiendra le jeudi 17 février 1983 de 8h30 à 16h30 dans chaque faculté ou école.

Eligibilité:

Règlements généraux, Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc.

Art. 21: Eligibilité aux postes de dirigeants

Peut se présenter au poste de président(e), de directeur(trice) aux affaires internes, de directeur(trice) aux affaires externes, de directeur(trice) des finances de la Fédération quiconque répond aux deux conditions suivantes:

- a) être membre de la Fédération;
- b) n'occuper, pendant le mandat recherché, aucun poste de directeur au sein de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies ou organismes affiliés, ou des conseils étudiants incorporés ou non-incorporés des facultés ou écoles, ou de toute autre association du Centre universitaire de Moncton.

Mandat:

Débuté le 1 mars 1983 et se termine le 29 février 1984.

Fonctions, pouvoirs et devoirs:

1. Du président(e):

Art. 24: Pouvoirs et devoirs du président

Le président:

- a) administre et dirige les affaires courantes et les activités de la Fédération;
- b) est dirigeant en chef de la Fédération;
- c) répond au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes de la Fédération;
- d) est le porte-parole officiel des politiques générales préconisées par la Fédération;
- e) est membre ex officio (donc avec droit de vote) des comités ou commissions ad hoc formés par le conseil d'administration;

f) préside les réunions du comité exécutif;

g) est le représentant officiel de la Fédération auprès des corps publics ou privés;

h) doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres du conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration et, si elles ne le sont pas, doit en informer le conseil d'administration;

1) signe, conjointement avec le directeur des finances, tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;

2) voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;

3) prépare l'ordre du jour des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration et des réunions du comité exécutif;

4) siège au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;

m) possède tous les autres pouvoirs et autorités et remplit tous les autres devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration.

2. Du directeur(trice) aux affaires internes:

Art. 25: Pouvoirs et devoirs du directeur(trice) aux affaires internes

Le directeur aux affaires internes:

- a) a la responsabilité de la diffusion des politiques et des activités de la Fédération chez les membres;
- b) siège au Sénat Académique de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;
- c) a la responsabilité des relations entre la Fédération et les associations étudiantes;
- d) a la responsabilité des relations entre l'Université et la Fédération;
- e) a la responsabilité devant le conseil d'administration de la F.E.U.M. des activités académiques relevant de la Fédération;

f) doit veiller à l'efficacité des communications et de la publication de l'information chez les étudiants;

g) a droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la Fédération relatif au secteur académique;

h) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

3) Du directeur(trice) aux affaires externes:

Art. 26: Pouvoirs et devoirs du directeur aux affaires externes:

Le directeur aux affaires externes:

- a) est délégué officiel de l'associa-

tion auprès des associations ou organismes extérieurs auxquels la Fédération décide de participer;

b) s'occupe des dossiers externes;

c) s'occupe de la communication avec les corps publics et privés externes;

d) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

4. Du directeur(trice) des finances:

Art. 27: Pouvoirs et devoirs du directeur des finances

Le directeur des finances:

a) est tenu responsable de la planification financière de la Fédération pour la durée de son mandat;

b) analyse et justifie les budgets des différents comités et/ou organismes avec le directeur de ces comités ou organismes et du contrôleur des finances;

c) prépare le budget annuel de la Fédération selon son analyse des budgets des comités ou organismes. Ceci est fait conjointement avec le contrôleur des finances;

d) prépare avec le trésorier un budget d'opération détaillé et annexé de l'année financière en cours; fait une présentation de ce budget au conseil d'administration à la première réunion régulière de la F.E.U.M. au mois de septembre; une fois approuvé par le conseil d'administration, ce budget doit être présenté aux divers organismes d'information sur le campus (i.e. Front, CKUM-MF, autres);

e) assure une présentation d'un état financier de la Fédération ainsi que de ses comités une fois par semestre (état de revenus et dépenses) au conseil d'administration;

f) signe conjointement avec le président tous effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;

g) autorise toute dépense effectuée par les comités et organismes administrés par la Fédération;

h) à la fin de son mandat, le directeur des finances doit faire vérifier les livres de la F.E.U.M. et de ses comités par un vérificateur externe, choisi par le conseil d'administration, et il doit en faire la publication dans les divers organismes d'information sur le campus;

i) s'occupe de faire publier tout budget, état financier ou autres affaires concernant les finances dans le journal étudiant;

j) est responsable du bon fonctionnement du département des finances.

Marc Thériault,
Président d'élection

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Flections de la F.E.U.M.

Les élections à l'exécutif de la F.E.U.M. approchent. Les postes sont:

Président(e), directeur (trice) aux affaires internes, directeur (trice) aux affaires externes, directeur (trice) aux finances;

La mise en candidature du 26 janvier au 9 février.

Période de cabale du 10 février au 16 février
Élections: 17 février

Pierre E. Landry

La F.E.U.M. appuie l'A.B.P.U.M.

Le conseil d'administration de la F.E.U.M., au cours de sa réunion du 26 janvier 1983, a appuyé unanimement la demande de l'A.B.P.U.M. (Association des Bibliothécaires et Professeurs de l'Université de Moncton) pour faire venir l'Association Canadienne des Professeurs d'Universités afin d'enquêter sur les libertés d'expression sur le campus du Centre universitaire de Moncton.

Mehdi Attia
Officier membre de l'exécutif
de la F.E.U.M.

Pourquoi une coalition des étudiants du N-B

Avec la réunion tenue à Moncton, nous sommes arrivés à la mise sur pied d'une constitution adéquate pour tout le monde. Le changement majeur qui lui fut apporté est certes la décision de ne pas élire d'exécutif. Les membres ont décidé qu'étant donné le petit nombre d'institutions, il n'était pas nécessaire d'élire un président.

etc. Mais en ce qui concerne l'information à distribuer aux étudiants, à la presse ainsi qu'au public, il fut résolu que la coalition nomme un officier d'information chargé de remplir ces tâches. La prochaine réunion fut fixée à U.N.B. à la mi-février où le point majeur à l'ordre du jour sera certainement le rapport de la commission de l'enseignement supérieur des Maritimes qui recommande une hausse des frais de scolarité.

Les 15 et 16 janvier dernier, une réunion de la coalition des étudiants du Nouveau-Brunswick a eu lieu au Centre universitaire

étudiants des institutions post-secondaires du Nouveau-Brunswick. Les associations présentes étaient: l'Université de Moncton, le Centre universitaire St-Louis, l'Université St-Jean, St-Thomas, Mount Allison et le président des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.

Les buts de la coalition sont:

- agir comme un groupe de pression politique;
- être un moyen de communication pour l'échange d'information entre les diverses associations étudiantes;
- être un moyen de communication au moyen duquel les étudiants peuvent informer le public de leurs problèmes et de leurs objectifs, de manière cohérente et organisée;

- viser à sauvegarder l'accessibilité et une grande qualité du système d'enseignement post-secondaire.

Eric Roy
Directeur aux affaires
externes F.E.U.M.
Officier d'information
C.E.N.B./N.B.C.S.

CKUM-MF T'APPARTIENT, qu'en fais-tu?



Comme toi, je suis étudiant et j'aimerais te parler de la radio, CKUM-MF.

Je t'en parle justement parce qu'il y aura très prochainement l'élection du (de la) président(e) des Média Académiques Universitaires Inc. et je me présente à ce poste. Cette corporation qui gère CKUM-MF, tu en fais partie. Tout étudiant qui a payé sa contribution de \$05 à la F.E.U.M. en est membre. Initialement tous les étudiants du Centre Universitaire de Moncton ont chacun une part de la radio, en d'autres mots, ont droit à une voix lors de l'élection du conseil d'administration des Média Académiques Universitaires Inc. CKUM-MF est vieille de quatre mois et est partie dans une bonne direction. Bien entendu il y a encore place pour de l'amélioration. Je pense qu'il est temps de cesser de "dorlotter" notre radio comme un enfant. Comme de bons parents nous devons la faire grandir et la guider. Jette sans complaisance pour travailler à cela. J'ai siégé au conseil d'administration dans le tout premier conseil des Média Académiques Universitaires Inc. comme représentant de la Faculté

d'administration, donc j'en connais très bien le fonctionnement. Depuis le début j'œuvre également à la radio comme animateur, réalisateur et opérateur, j'en connais donc bien son fonctionnement interne. Je sais que CKUM-MF a ses bons et ses mauvais côtés sur lesquels il faut travailler.

Il t'est pécémé arrivé d'avoir des commentaires à émettre envers ta radio et tu ne savais pas à qui l'adresser. Comment aimerait-ils avoir un bon conseil d'administration qui serait ouvert à tes commentaires comme propriétaire de la radio? Le premier pas pour toi pour te faire entendre est d'empêcher ton droit de vote et d'élire un président qui va l'écouter et qui va travailler pour guider CKUM-MF dans ses premiers pas et la faire grandir.

Au plaisir de te voir lors de l'assemblée générale des Média Académiques Universitaires Inc. le 8 février à 19 heures à la chapelle de l'édifice Tallon.

François P. Bourgeois
Candidat à la Présidence
Des Média Académiques
Universitaires Inc.

Amendements à la constitution de la Fédération des étudiant(e)s de l'Université de Moncton

Art 15) Pouvoirs du conseil d'administration
ajouter paragraphe " M) Nommer le contrôleur."

Art 30 Composition du secrétariat:
Supprimer le paragraphe (a) directeur de la photocomposeuse...

Supprimer le paragraphe " (c) Trésorier."

Article 31 à supprimer

Article 33 à supprimer

Article 34 ajouter article:

h) inscrit les transactions financières dans les livres comptable de la FEUM ainsi que de leur mise à jour.

(Changer toutes les mentions au trésorier par le contrôleur

COOP-ÉTUDIANTE

Ouvert de 11h30 à 15h30

Lundi au Vendredi

- artisanat
- dépanneur
- linges, disques, livres usagés
- Bric-à-brac
- Tabagie
- au frais

Psst...Psst...Psst...Psst...Psst au
sous-sol de taillon...Psst...

La nouvelle carte de membre 1983-84 est en vente à la COOP. Alors si cela t'intéresse de devenir membre, elle coûte seulement 55 en plus d'un deux heures de bénévolat par mois. Tu bénéficies de 10% de rabais sur toute la marchandise, elle en vaut la peine. Si tu veux avoir plus de renseignements, viens à la COOP. Moi, je suis membre...et toi!

Journée du Sousmarin
mercredi
25
Tout frais!!!

Nouveauté de la semaine

- artisanat en cuir
- linge neuf
- Disques usagés
- Livres usagés

Et bien oui, il y a des étudiants qui viennent vendre de belles choses, alors toi qui es en train de lire pourquoi ne viens-tu pas pour voir? Il y a des choses nouvelles, Ca en vaut la peine!

Soit Curieux

"Pour nos artisans du Campus"

Ceux qui font de l'artisanat dans n'importe quel style, et qui désirent les exposer pour vendre. Pourquoi ne pas les amener à la coopérative. C'est un des services que elle offre, il faut en profiter!

La COOP, c'est l'affaire.

On rappelle aux membres qui n'ont pas jusqu'à deux heures de bénévolat de venir à la COOP.

Un p'tit coup de main pour sa bonne marche...

de Moncton. Cette coalition regroupe les associations

CULTURE ET ARTS

Lancement sur la scène internationale du prix McLuhan Téléglobe Canada

La Commission canadienne pour l'Unesco et Téléglobe Canada annoncent aujourd'hui la création d'un prix international en communications, le Prix McLuhan Téléglobe Canada.

Ce prix, d'une valeur de 50 000 dollars et accompagné d'une médaille commémorative, rend hommage à la mémoire de Marshall McLuhan, autrefois professeur à l'Université de Toronto et l'un des grands philosophes de la communication. Le lancement du prix a eu lieu la nuit du 18 janvier à Ottawa en présence de la famille McLuhan.

L'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a, pour sa part, accordé son patronage au Prix McLuhan Téléglobe Canada, qui a été annoncé le 18 janvier au siège de l'Unesco à Paris, par le Directeur général, M. Amadou Mahtar M'bow.

Attribué tous les deux ans, le prix récompensera un particulier ou une équipe dont l'oeuvre aura mieux fait comprendre l'influence

exercée sur la société par la technologie et les moyens de communication. Il est ouvert à des candidats de toutes nationalités.

Le Prix McLuhan Téléglobe Canada est créé par la Commission canadienne pour l'Unesco en association avec la société de télécommunications internationales, Téléglobe Canada, qui en assure le financement. Administré par la Commission, il sera décerné pour la première fois à la fin de 1983. Année mondiale des Communications. La création du prix coïncide également avec le 25ème anniversaire de la Commission canadienne pour l'Unesco.

Un jury indépendant, formé de cinq spécialistes canadiens, dont la composition sera connue à la mi-février, choisira le lauréat parmi les candidatures présentées par le réseau des commissions nationales (ou un organisme reconnu) des 157 pays membres de l'Unesco. La date limite de soumission des candidatures a été fixée au 31 juillet 1983.

Marshall McLuhan est né à Edmonton en 1911. Il a étudié à l'Université du Manitoba, puis à celle de Cambridge où il a obtenu un doctorat en littérature anglaise. De renommée mondiale, McLuhan était considéré comme un universitaire d'une rare érudition tant en littérature qu'en communications. Ses analyses sur l'influence profonde des moyens de communication ont fait de lui un maître à penser de l'ère électronique. On lui doit des expressions consacrées comme "le médium est le message", et "le village global".

Parmi ses ouvrages les plus marquants, soulignons "la Galaxie Gutenberg publiée" en 1961, qui lui a valu le Prix du Gouverneur général. Pour comprendre les médias (1964), où il expose sa fameuse théorie des médias "chauds" et "froids" et le médium constitue le message même (1967). Il a reçu le Prix Mobson en 1967. McLuhan est décédé le 31 décembre 1980.

Renseignements -

Loisive Beaulieu
Chef, Section d'information
Commission canadienne
pour l'Unesco
(613) 237-3400 poste 323

Aline Sigurdson
Chargée de programme
Commission canadienne
pour l'Unesco
(613) 237-3400 poste 323

Brian Townsend
Directeur
Services d'information
Téléglobe Canada
(514) 281-5215

Ci-joint des extraits des allocations prononcées à l'occasion du lancement du Prix McLuhan Téléglobe Canada.

Extraits des allocations de MM. Vianney Dcarrie, Président de la Commission canadienne pour l'Unesco et Jean-Claude Delorme,

Président-directeur général de Téléglobe Canada.

En annonçant le prix, M. Dcarrie s'est dit fier d'avoir qu'en son 25ème anniversaire, la Commission canadienne pour l'Unesco ait associé, à l'hommage rendu à l'oeuvre de Marshall McLuhan, "Nous vivons à l'ère des communications" et s'il poursuivait, "L'Unesco, depuis bon nombre d'années, porte un intérêt particulier à ce phénomène qui touche tous les peuples, tant industriels qu'en voie de développement. Si le contexte économique et socio-culturel s'en trouve transformé, souvent avec bonheur, par ailleurs, les communications soulèvent de nombreux problèmes auxquels il faut trouver des solutions. Comme en témoigne la généreuse collaboration de Téléglobe Canada, il est important d'encourager l'oeuvre de spécialistes qui nous aideront à mieux saisir l'influence grandissante de la communication et à bien canaliser les nouvelles technologies".

Pour sa part, le Président-directeur général de

Téléglobe Canada, M. Jean-Claude Delorme, a expliqué que "la Société Téléglobe Canada est heureuse de se joindre à la Commission canadienne pour l'Unesco afin d'assurer la création de ce prix... et son financement de contribuer ainsi à favoriser l'étude de l'influence des moyens modernes de communication et de la nouvelle technologie sur la société en général et plus particulièrement, sur sa vie culturelle, artistique et scientifique".

"Pour Téléglobe", a-t-il ajouté, "l'aspect international du prix est également important. En effet, Téléglobe souhaite de cette façon mettre en lumière l'importance que le Canada attache aux communications et le rôle exceptionnel que les télécommunications internationales sont appelées à jouer pour assurer le rapprochement des peuples. Par ailleurs, il est particulièrement opportun que le prix soit décerné pour la première fois en 1983. L'Année mondiale des Communi-

catinales.

CONCERT

Lyn Roy (flûte) et Meta Larochelle (harpe) donneront un concert à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, le lundi 7 février à 20 heures.

L'entrée est de 35 pour les étudiants et de 65 pour les autres. Un vin et fromage suivra. Les billets sont en vente aux deux Librairie Acadienne (quantité limitée: 120 places).



Lyn Roy, flûte/ Meta Larochelle, harpe

Meta Larochelle est née à New York et à l'âge de 11 ans, elle se consacre à la harpe après avoir étudié le piano avec sa mère pendant plusieurs années. Premier Prix du Conservatoire de Paris, elle fut l'élève de Marcel Grandjany et de Pierre Jamet. Depuis 1977, elle est professeur de harpe à l'École de musique de l'Université Laval et poursuit une carrière de soliste.

D'origine et de fonctionnement différents, la flûte et la harpe étaient sûrement prédestinées à se rencontrer, à voir le nombre de duos qui les réunissent. Celui-ci est formé de la flûtiste Lyn Roy et de la harpiste Meta Larochelle. Lyn Roy est native de Québec et elle a étudié tout d'abord auprès des professeurs Genevieve Blanchard, Barbara Todd, Guy Vanasse et Jean-Paul Major. Déjà bachelière de l'Université Laval, elle prépare une maîtrise en interprétation avec le professeur Carole Lavoie.

Assemblée Générale Annuelle

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE

Ordre du Jour

"Les média Acadiens Universitaires Inc."

Compagnie de Gestion de la

Radio CKUM-MF

Le 8 Février 1983
À 19h00

À la Chapelle de l'Édifice Taillon

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Vérification du Quorum
3. Élection du (de la) secrétaire d'assemblée
4. Acceptation des non-membres
5. Élection du (de la) président(e) de la compagnie
 - a) Explication des procédures d'élection
 - b) présentation des candidat(e)s
 - c) vote
6. Vérification Annuelle
 - a) présentation et ratification du rapport du vérificateur pour l'année financière 1982
 - b) Élection du vérificateur pour l'année financière 1983
7. Amendements permanents des règlements généraux
8. Varia
9. Fermeture de l'Assemblée

Venez-y en grand nombre

Réal Gauthier
Président d'Élection
Les Média Acadiens Universitaires Inc.

NOUVEAU

CULTURE ET ARTS

Le 6e concours de la Société d'art oratoire

Le 6e concours de la Société d'art oratoire fut lancé officiellement la semaine dernière à l'occasion d'un dîner suivi d'une réunion qui regroupait les membres du comité organisateur ainsi que des représentants étudiants de chaque faculté/école.

Lors de cette réunion, il fut convenu que les éliminatoires du concours 1983 se tiennent le 18 mars à compter de 12 heures à la Galerie d'art. La finale aura lieu le 27 mars à 20 heures au même endroit.

Notons qu'une rencontre

se tiendra le mardi 1er février de 18 à 19 heures au local 137 de la Faculté des arts, pour les étudiants/étudiantes intéressés à participer à ce concours.

Des prix de 400\$, de 250\$ et de 150\$ seront attribués respectivement aux trois premiers finalistes.

Toute la population étudiante du Centre universitaire de Moncton a droit de participer à ce concours. Les formules d'inscription sont présentement disponibles au secrétariat de chaque faculté/école.

Dans la photo, 1re rangée, de gauche à droite: Yolande LeBlanc, Léonard LeBlanc, Pierre Landry et Elaine Befekadu. Deuxième rangée, même ordre: Bill Boucher, Vincent Léger, Marielle Préfontaine, France Chassé, Patrick Duffly, Michel Saint-Louis, Monique Watters, Marc Richard, Yvette Michaud, Luc Prud'homme et Albert Panneton. Étaient absents: Sylvio Boudreau, Georges François, Velma Wade, Clarence Poirier et Edgar Léger.



Conférences

Dr Gladwell

Dr Gladwell, de l'Université Waterloo, prononcera une conférence intitulée, "Analysis and Design of Vibrating System", le mercredi 2 février à 14h30 à la pièce A-202 de la Faculté des sciences et de génie à l'Université de Moncton. Tous sont les bienvenus.

M. Bruno Maranda

Monsieur Bruno Maranda, professeur au Département de chimie et biochimie du Centre universitaire de Moncton, prononcera une conférence intitulée, "Localisation des protéines par microscopie à fluorescence", le jeudi 3 février à 12h30, au local A-102 de la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton.

Andrew Tomcik

Andrew Tomcik de la York University prononcera une conférence intitulée, "Visual Identification: Image and Substance", le mardi 1er février à 19h30 au local 206 de la Faculté des arts de l'Université de Moncton.

"Histoire des femmes canadiennes françaises"

Jennifer Stoddart, C.C.C.S.F., d'Ottawa, prononcera une conférence qui touchera le thème de l'histoire au féminin, le jeudi 3 février à 20 heures au local 316 (Chapelle) de l'Édifice Taillon du Centre universitaire de Moncton. La conférence intitulée "Histoire des femmes canadiennes françaises. La recherche au C.C.C.S.F.", sera suivie d'une discussion et d'un goûter. Tous sont les bienvenus.

BINGO

Les étudiants du Département de traduction du Centre universitaire de Moncton organisent un bingo qui peut regrouper jusqu'à 300 personnes à la "grande cafétéria" (Le Mascaret) de l'Édifice Taillon le samedi 12 février à partir de 13h30 jusqu'à 16h00. Cette activité a pour but d'amasser des fonds pour un voyage à New York afin de visiter l'Organisation des Nations Unies.

Aucun prix en dessous de 40\$. Quelques-uns des prix: un combiné electro-ménager, un radio "walkman", un bracelet en or (10K), un télé-portatif avec radio, etc.

Le prix à l'entrée sera de 3\$. Les billets seront disponibles à la porte et à l'avance aux deux Librairie Acadicienne.

Un après-midi qui s'annonce des plus agréables et possiblement très rentable.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Elaine Doucet au numéro 854-8424.

Elaine Doucet
étudiante en traduction
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton N.-B.

1-6 février

RIEN QUE POUR VOS YEUX (FOR YOUR EYES ONLY)



Bibliothèque 1981, 127 min. Coust. Scope. Drame d'espionnage réalisé par John Dren. Rôles: Richard Matheson, Michael O. Wilson, d'après des nouvelles d'Ian Fleming. Phot. Alan Hume. Mus. Bill Conti. Mont. John Crowe. Ré. Roger Moore. Centre d'achat: Charm Tabor, John Gower, Lynn Kelly, James, Michael Galtsoff.

L'agent James Bond est chargé de repérer l'agent d'un contre-espion britannique coulé près de la côte de l'Albanie et de récupérer un appareil ultra-sensitif qu'il trouve. En même temps, il s'empresse de démasquer les assassins d'un aviateur anglais. Hamilton, qui a effectué les premières recherches pour retrouver le véritable meurtre. La fille de Frederick, Miana, se met aussi de la partie et vient en aide à Bond à des moments cruciaux. Le principal adversaire de l'agent 007 en l'occurrence apparaît être un francisé grec, Hamilton, qui veut rendre aux Russes l'appareil recherché.

Après des incursions plus ou moins scabreuses dans le domaine de la science-fiction, les aventures de James Bond s'engagent cette fois dans un salon des classiques. Le réalisateur John Dren, qui en fait à son premier long métrage après une carrière de monteur, notamment pour plusieurs films de la série, a préféré les motifs de classiques aux gadgets, sans oublier de réactualiser le tout d'un peu d'humour. Les montours de braves amateurs et amateurs sont mis en image avec une maîtrise étonnante. Roger Moore joue avec son détachement habituel et Carrie Bouquet est une femme sympathique.

TOUT NOUVEAU

CULTURE ET ARTS

JAMIE SYER



La Société Radio-Canada vous invite à un récital de piano donné à l'école Bernice Mac-Naughton, 999 boulevard St-Georges à Moncton, le mardi 8 février 1983 à 20 heures. Vous aurez l'occasion d'entendre JAMIE SYER, un des plus brillants jeunes virtuoses canadiens. Au programme, des œuvres de Kenigs, Webern, Chopin et Brahms.

L'ENTRÉE EST LIBRE

Lancement officiel du Nouveau - Tout nouveau "L'Après - 8!"

C'est nouveau...C'est nouveau. C'est le lancement officiel d'un super centre d'animation de soirées accessible à toute la communauté (universitaire du Campus. C'est un nouveau lieu de rencontre qui ouvrira ses portes pour la première fois mercredi de cette semaine, le 2 février 1983 à 20h00. L'Après - 8 sera désormais l'endroit par excellence où étudiants, professeurs et personnel de l'Université pourront se divertir au son d'une programmation musicale et artistique variée interprétée par des étudiants du Campus.

Sans aucun frais d'entrée, ce nouveau projet d'animation vous est offert grâce au travail d'équipe des Services aux étudiants, de la F.E.U.M., de C.K.U.M., des Résidences, de la Cafétéria Saga et d'étudiants bénévoles du Campus.

Le Rendez-vous à ne pas manquer pour cette ouverture officielle de L'Après - 8 aura lieu à la Boustifaille (la petite-caféteria de l'édifice Tailion) ce mercredi à 20 heures.

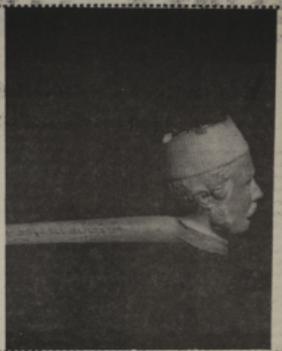
Au programme de la Soirée:

- Jacques Gautreau au Piano
- Roland Bryar à la guitare
- Steven Boyce à la guitare et à l'animation
- Claude Gallant et Louis Cyr (duo de guitare folklorique)
- Un service de nourriture et de breuvages variés
- Films - mais soufflé
- Style cabaret - Boîte à chanson - Café étudiant
- Musique par C.K.U.M.
- Etc. etc. etc...
- Dans un décor spécial

Après son lancement, L'Après - 8 deviendra de plus en plus accueillant dans

Expositions

Le Musée acadien de l'Université de Moncton présente jusqu'au 13 mars 1983 l'exposition "J'ai du bon tabac", qui comprend entre autres vingt-cinq (25) pipes de la collection permanente, des boîtes à cigares, des tranches-tabac, des briquets et des "pifouines". Également en montre au Musée acadien jusqu'au 10 février 1983, l'exposition "Paul Provencher, dernier cœur de bois", présentée par le musée de Sept-Îles et les Musées nationaux du Canada. Cette exposition comprend des objets personnels de Provencher qui lui ont servi à vivre en forêt avec les Indiens Montagnais pendant plus de trente-cinq ans.



BAS-DE-VIGNETTE

La photo laisse voir une des pipes de l'exposition "J'ai du bon tabac" présentement en montre au Musée acadien.

RENSEIGNEMENTS DE LA SEMAINE
 "Soutiens ma main, soutiens mes armes
 quand l'esclave s'insurrevera!
 Que dans les rangs des combattants,
 Je trouve moi aussi ma tombe."

CHRISTO BOREVA.



LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX

AU CINÉ-LUNDI 31 janvier '83
 GINE-CINÉBUS (163N)
 DOUBLE PROJECTION - 19h00 - 21h00
 Entrées: \$2.00 étudiants
 \$3.25 autres

"Exposition photo"

Du 2 au 27 février, la Galerie d'art de l'Université de Moncton présente: "Exposition Photo" - un panorama historique de la photographie à partir de collections locales privées, organisé par Francis Couellier et Magda Mujica, ainsi que "Roger Vautour" - une exposition de peintures et de sérigraphies récentes de l'artiste.

Le vernissage de ces deux expositions aura lieu le mercredi 2 février à 19h30 à la Galerie d'art de l'Université de Moncton.

Notons qu'une conférence avec diapositives sur la "Photographie contemporaine" par Anne Thomas suivra.

Tous sont les bienvenus.

L'APRÈS 8

ENTRE AUTRES

Règlements - circulation et stationnement

Dans le but de maintenir l'ordre et la sécurité sur le campus, nous désirons, aux pilotes et aux automobilistes de respecter les règlements de circulation et de stationnement.

L'Université offre un service de stationnement libre, c'est-à-dire, que les premiers arrivés sont les premiers servis. RÉGLE GÉNÉRALE.

On ne tient pas compte du statut des usagers sauf en matière à causer du dommage aux propriétés.

Tous les automobilistes sont demandés de conduire avec prudence en respectant la signalisation et la limite de vitesse.

En cas d'accident les

personnes impliquées doivent être priées de communiquer immédiatement avec un agent du Service de sécurité en composant le 858-4100 entre 8h30 et 16 heures sur semaine et 1-982-4410 le jour et les fins de semaine.

Dans l'exercice de ses fonctions un agent de sécurité peut exiger la présentation de pièces d'identité, notamment l'immatriculation de l'automobile ou le permis de conduire.

Nous souhaitons que tous les automobilistes réalisent le bien-fondé de ces règlements et acceptent de s'y conformer. Advenant qu'il y en ait plusieurs de ces règlements établis pour le bien-être et la protection de tous, ne sont pas respectés, l'Université se réserve le droit de bien-fondé de ces règlements et acceptent de s'y conformer. Advenant qu'il y en ait plusieurs de ces règlements établis pour le bien-être et la protection de tous, ne sont pas respectés, l'Université se réserve le droit de bien-fondé de ces règlements et acceptent de s'y conformer.

Nous souhaitons que tous les automobilistes réalisent le bien-fondé de ces règlements et acceptent de s'y conformer. Advenant qu'il y en ait plusieurs de ces règlements établis pour le bien-être et la protection de tous, ne sont pas respectés, l'Université se réserve le droit de bien-fondé de ces règlements et acceptent de s'y conformer.

Les M.A.U. Ca concerne les étudiants

Les Média Académiques Universitaires Inc. est la compagnie qui gère la radio CKUM-MF, son conseil d'administration est composé d'un représentant de chaque faculté ou école et d'un président élu par l'assemblée générale de cette dernière. Il est l'autorité suprême en ce qui a trait aux grandes orientations et aux politiques de la corporation.

CKUM-MF, radio étudiante à vocation communautaire, est le principal outil de communication des étudiants. Sa vocation communautaire

peut même faire de CKUM-MF un organisme très impliqué dans le milieu. Son potentiel est énorme qui, dans toute organisation de ce genre, le plus vital est d'avoir des personnes dynamiques à la tête de cette dernière. Il n'y a pas de jour d'innover et de toujours vouloir faire mieux. CKUM-MF, pour progresser dans son rôle de direction, se doit d'avoir au moins un représentant de chaque CA des gens impliqués et qui auront le souci de tenir les étudiants au courant de la progression de leur radio.

Le dernier CA des M.A.U. fut très silencieux et

invisibles; pourtant celui-ci représente tous les étudiants de la direction de la radio. Une équipe dynamique saura sûrement bien représenter les étudiants et mener les projets à terme.

Mon nom est Jean Berthélimé, je suis candidat au poste de représentant de la faculté des arts au conseil d'administration des M.A.U. Grâce à votre support lors des élections, je saurai sûrement à faire de CKUM-MF ce qu'il peut être: une nouvelle étoile en Acadie.

RENSEIGNEMENTS:

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service de sécurité, local 172 de l'Édifice Tailon.

Une équipe dynamique saura sûrement bien représenter les étudiants et mener les projets à terme.

invisibles; pourtant celui-ci représente tous les étudiants de la direction de la radio. Une équipe dynamique saura sûrement bien représenter les étudiants et mener les projets à terme.

Mon nom est Jean Berthélimé, je suis candidat au poste de représentant de la faculté des arts au conseil d'administration des M.A.U. Grâce à votre support lors des élections, je saurai sûrement à faire de CKUM-MF ce qu'il peut être: une nouvelle étoile en Acadie.

Jean Berthélimé

Réponse à M. Robert Tremblay

seule. Où est le regard? Où est l'autre responsable? L'article élève la réflexion au-delà des cas réels - le beau plaisir est ainsi évocateur dans la plupart des cas involontairement, et dans la mesure où il est une décision en et payer le prix avec elle. La fille se sentirait moins délaissée, moins en marge de la société.

Si le gars restait auprès de la fille enceinte, pour au moins lui aider à arriver à une décision en et payer le prix avec elle. La fille se sentirait moins délaissée, moins en marge de la société.

Bref, sans vouloir régler ce très sérieux et douloureux problème de l'avortement, et sans nier la grande responsabilité de la société en général, comme tel, j'ai l'article en question, qu'on fasse mention, au moins, dans le cadre des paramètres du problème, de celui qui est, à part égale, responsable de la situation: le partenaire ardent de la soirée romantique au clair de lune.

Corinne Gallant

Aux Sciences infirmières

À la dernière réunion ordinaire du conseil des études de nos sc. inf., Carmen St-Pierre, étudiante en quatrième année, a été élue au poste de représentante de notre association étudiante au comité du centre social.

Les comités sportif, social, de prévention, de l'Album Souvenir et de

P.A.E.I.U.C. nous ont présenté un bref bilan financier de leurs activités de la présente année académique.

La nouvelle édition du manuel CPS est maintenant disponible. Une représentante de chacune des quatre classes recueillera cette semaine les noms de ceux et celles intéressés/à faire

acquisition de ce manuel.

La semaine de nursing 1983 se tiendra du 5 au 9 avril prochain. Les dates précises des activités de cette semaine n'ont pas encore été déterminées.

Il est intéressant que tous (tous) ont passé une belle semaine des non-fumeurs (seux).

André April

Une lettre ouverte à l'A.B.P.U.M.

Membres du Conseil d'Administration de l'Association des Bénévoles et des professeurs de l'Université de Moncton

Faculté d'Administration Centre universitaire de Moncton

Messieurs et Mesdemoiselles,

À la réunion tenue le 13 janvier 1983, le Comité exécutif du Conseil des Gouverneurs a pris connaissance de la résolution adoptée ces jours derniers par l'Association des Bénévoles et des professeurs de l'Université de Moncton dans laquelle il est dit que "on se contentera des atteintes importantes à la liberté d'expression sur le campus (CUM)".

La résolution précise également "que le taux d'expulsion d'étudiants à l'Université de Moncton depuis 15 ans semble plus élevé qu'ailleurs."

Tout en vous reconnaissant l'importance de la liberté de faire de telles affirmations, les membres du Comité

exécutif ont prié de vous faire part de leur mécontentement à l'égard de la résolution qui, leur semblant, n'a pas été atteinte à la réputation de l'Université et laisse planer un doute malin.

Le Comité exécutif est d'avis que votre résolution constitue en soi une affirmation qu'il y a eu atteinte à la liberté d'expression à l'Université de Moncton au cours de la dernière année. Si tel est le cas, il en va du devoir du Comité exécutif de s'enquérir des faits qui sous-tendent vos avancés.

À tout droit correspond un devoir. Vous vous êtes privés de votre droit d'expression en faisant de telles affirmations; le devoir vous incombe maintenant d'en faire la preuve.

Vous parlez d'atteintes importantes à la liberté d'expression. Quelles sont ces atteintes? Si elles existent, en quel sont-elles importantes?

Ne pensez-vous pas qu'il vous faut répondre à ces

questions dans les meilleurs délais afin d'éclaircir les affirmations contestées dans votre résolution, laquelle implique, quoique la communauté universitaire, qui, informée de nos griefs, n'ont pas encore informés des raisons motivant votre action.

Quant à la prise en compte "l'expulsion des étudiants à l'Université vous faites référence dans votre résolution, il nous semble supposer de vous informer qu'en réponse à une requête déposée par la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton en décembre 1982, son Honneur le Juge W.W. Méridum a statué qu'en ce qui a trait aux étudiants non diplômés par l'Université à l'été 1982, l'on ne peut pas parler d'expulsion, mais bel et bien de radmission. (Référence: Jugement M/M/107/82.)

Veuillez agréer, Messieurs et Mesdemoiselles, l'expression de ma plus haute considération.

Le président du Comité exécutif
Claude Gaudreau

La Nécessité de la Bible

Pourquoi la Bible est-elle nécessaire? Pour que l'homme parvienne à une véritable connaissance de Dieu, il y a au moins trois raisons qui le rendent indispensable: la nécessité d'avoir une révélation d'En-Haut.

2. À cause de l'Interruption de l'homme avec Dieu qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu ni peut voir (1 Timothée 6:16): "Car Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas Mes voies, dit l'Éternel. Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant Mes voies sont élevées au-dessus de vos voies. Et Mes pensées au-dessus de vos pensées." (Ésaie 55:9.) Si Dieu ne S'était jamais révélé Lui-même par Sa Parole, il aurait été impossible à l'homme de Le connaître par son esprit limité.

L'homme, par son péché, a rompu la relation qu'il avait eue avec Dieu et Lui. Ainsi, parce que "tous ont péché, tous sont privés de la gloire de Dieu" (Romains 3:23). Mais Dieu, par Son amour, a donné Son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle." (Jean 3:16.)

3. À cause de l'"Indispensabilité" pour l'homme et pour Dieu.

message, acquérant ainsi une valeur permanente, car "la Parole de notre Dieu subsiste éternellement" (Ésaie 40:8); l'apôtre Pierre l'appelle "la Parole vivante et permanente de Dieu", (1 Pierre 1:23); c) parce qu'un livre permet de grouper toutes les paroles reçues, car "Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice" (1 Timothée 3:16); d) parce qu'un message écrit devient universel, mais qu'il ait la vie éternelle." (Jean 3:16.)

e) parce qu'il est plus facile de démontrer et prouver les voies de Dieu par l'Écriture, étant accessible, rend l'homme responsable.

f) l'Écriture, étant accessible, rend l'homme responsable.

g) car la Bible parle que Dieu veut nous parler personnellement.

Café Chrétien

Service D'Aide Financière

Mademoiselle Ginette Ouellette, du Service de l'aide aux étudiants de Fredericton, sera au Centre universitaire de Moncton les 10 et 11 février 1983. Si vous désirez la rencontrer pour toutes questions concernant votre prêt ou votre bourse, veuillez s'il vous plaît prendre un rendez-vous en vous présentant au Service d'aide financière, local 410 de l'Édifice Tailon, ou en composant le numéro suivant 858-4161.

SPORTS ET LOISIRS

Club de Badminton

C'est à tous les lundis soirs de 20h00 à 22h00 que les rendez-vous des amateurs de badminton ont lieu au gymnase du C.E.P.S.

Cette soirée est constituée essentiellement de pratiques libres. Il y a possibilité d'organiser toutes sortes de tournois pour les intéressés à l'aspect compétitif. Chaque lundi soir, un terrain est disponible où des personnes qualifiées sont à la disposition de ceux et

celles qui aimeraient avoir des conseils techniques et pratiques sur le badminton.

S'il existe un bon potentiel de joueurs, un tournoi interuniversitaire sera probablement organisé vers la fin de l'année.

Pour plus d'information, communiquer avec les responsables: Yoland Bordenave au 855-6505 ou Sylvain Herveux au 855-6504.

Volley-Ball mixte



La soirée S.A.R. de Volleyball mixte est en marche depuis le début du deuxième semestre et fonctionne à merveille. Chaque jeudi soir, les adeptes de volleyball sont invités à venir s'exercer tout en s'amusant bien.

Jusqu'à date, six équipes se présentent régulièrement à toutes les semaines. Le responsable de cette soirée récréative, Claude Léger, invite tous les autres

étudiants intéressés à venir participer à cette nouvelle forme de rencontre sociale.

Les rencontres sont plutôt récréatives, par contre il y a un certain intérêt pour l'aspect compétitif une ligue pourrait être formée.

Donc, voici un rendez-vous à tous les jeudis soirs de 20h00 à 22h00 pour les amateurs de Volleyball. Pour plus d'information, communiquer avec Claude Léger au 855-1745.

Nage synchronisée

Pour la première fois, le S.A.R. offre un programme de nage synchronisée à toutes les dames du campus. Les rencontres ont lieu à la piscine du C.E.P.S. à tous les lundis de 21h00 à 22h00. Ce sport est ouvert à toutes les filles de CUM qui aimeraient connaître les rudiments de ce sport qui demande une bonne forme physique en plus de savoir nager.

La première rencontre, qui aura lieu le lundi 31,

Pouvez-vous courir 60 M en 6.9 sec; sauter 2M03 ou encore lancer un poids de 7.2 kg, 14M55???

Si oui, vous pourriez vous rendre à Toronto au mois de mars. Ces performances représentent les résultats de première position lors du championnat de P.A.S.I.A. de 1982.

L'entraînement pour l'athlétisme est déjà commencé! Tous les athlètes (coureurs, sauteurs, lanceurs) qui sont intéressés à faire partie de l'équipe sont invités à venir tenter leur chance.

Le championnat de

l'Atlantique (A.S.I.A.) a lieu cette année à l'Université de Moncton les 18 et 19 février.

Ceux et celles qui seront sélectionnés pour ce championnat auront la possibilité, selon leurs résultats, de participer au championnat national les 11 et 12 mars 1983.

Pour plus de renseignements, communiquer avec les entraîneurs Charles Babineau et Amédée Cormier au numéro 858-4165.

Raquetball

La discipline de raquetball est organisée pour la première fois par le S.A.R. Déjà quelques rencontres ont eu lieu et le club est en marche.

Le responsable du club, Yves Bédard, mentionne qu'il est possible que des tournois, à l'intérieur du club et des cliniques de certification soient planifiés.

Les activités du club s'adressent à toutes les étudiants et étudiantes, débutants ou plus intéressés à la raquetball.

Pour savoir quand auront lieu les rencontres hebdomadaires et pour plus d'informations, communiquer avec Yves Bédard au 855-6446.

Tournoi de Curling

Le premier tournoi S.A.R. de Curling aura lieu les 11, 12 et 13 février au Club Beauséjour. Des équipes d'hommes et de femmes et mixtes seront acceptées. Toutefois, seulement les dix (10) premières inscrites pourront participer au tournoi.

Le responsable du tournoi, M. Cormier (Médry) Cormier, souligne que le tournoi est surtout un de participation. Le

tournoi a lieu dans le cadre du "Tournoi Invitation Interuniversitaire de FU de M", qui a lieu le même fin de semaine. Le format "rotation" sera en vigueur pour le tournoi.

Tous (tes) eux et celles qui aimeraient s'inscrire doivent le faire en contactant M. Cormier au 858-4165 ou en se rendant au local 204 du C.E.P.S. de FU de M.

Tournoi invitation

L'Université de Moncton organise son tournoi annuel "Invitation" de Curling pour les 11, 12, et 13 février au club de Curling Beauséjour de Moncton.

Déjà les universités de Mount Allison à Sackville, Acadia, Memorial de St. Jean (Terre-Neuve), et du Nouveau Brunswick de Fredericton ont confirmé leur présence. La compétition regroupera des équipes masculines et féminines.

Nous seront représentés lors de ce tournoi par

l'équipe masculine composée de Alain Bourges, Joel Robichaud le skip, René Fenet et Jean Frigault. L'équipe féminine de CUM est composée de Jovette Desjardis, skip, Joanne McKinnon, Lise Robichaud Pauline Pitre et Lise Gaudet.

La compétition débute le vendredi 11 février à 19h00; elle se poursuivra toute la journée samedi et la finale aura lieu dimanche toujours au club Beauséjour.

Saviez vous que...



Saviez vous que...

par: Denis Laplante

MARIO LAROCHE (ed. phy.) a débuté sa carrière de joueur d'avant de façon éblouissante alors qu'à la façon de Michel Bossy, il a réussi pas moins de 9 fillets à ses deux premiers matchs pour mener son équipe à la victoire.

YVES LAPLANTE a réussi une performance de 6 points lors d'une victoire de 7 à 4 des Naturables face aux Infomases. Cependant, il faut préciser que ce fut suite à des points de suture et que ceux-ci ne sont malheureusement pas ajoutés à sa fiche personnelle. L'équipe du DROIT m'informe qu'ils ont ainsi leur joueur vedette, soit ANTOINE "Gretky" FRÉCHETTE, qui continue à être le cauchemar des équipes adverses. Les Agles Noirs et les Rédoles ont fait

revivre la belle époque des Flyers de Philadelphie dernièrement alors qu'ils ont été mêlés à une mini-garage générale (pourrait-on assister à un jeu du fougueux Dave Shultz?). Le gardien de but de l'Éducation, CLAUDE JOUBERT, a connu certaines difficultés au cours de ses deux dernières sorties alors qu'il a (il faut préciser cependant) accordé un total de 26 buts (ce qui se défensive ne l'a pas trop secondé !). Les C.C. (section compétitive) ont un grand besoin de joueurs afin de continuer à participer

aux activités de la ligue Interfac. Les intéressés peuvent laisser leur nom au local 209 C.E.P.S. Les Playboys de l'Instructeur FRANCOIS ALBERT ont remporté une victoire importante au compte de 5 face aux Rédoles pour s'approcher de l'éducation physique et de la première place. "STEVE GODD" et MICHEL FRENETTI (des deux rescapés de Beresford) ont l'intention de faire la pluie et le beau temps d'ici la fin de la saison dans la section compétitive (est une histoire à suivre).

MICHEL BLANCHARD, la recrue des glorieux NATURALIS, a inventé une nouvelle recette de macaroni que ses co-chambres ne sont pas à la veille d'oublier d'après les commentaires reçus de ceux-ci (on se demande bien pourquoi?!)... MICHEL "Fuzzy Bear" HACHEY a débuté son entraînement sur glace depuis quelques semaines en vue d'un éventuel retour au jeu. Il semblerait qu'il profite de ses journées pour aller patiner sur la Baie... Le John Ziegler de la ligue Académie, JEAN-MARC LEVESQUE, a joué au poste de défenseur au cours de la dernière partie de son équipe. On me dit qu'il est allé prendre "Plusieurs" lasses de café" tout au long de la rencontre.

SPORTS ET LOISIRS

le lundi 31 janvier 1983 - LE FRONT - page 11

Ligue intra-murale de ballon sur glace 82-83

Classement des équipes

Équipes	PJ	PG	PP	BP	BC	Pun.	Pts.
Les Sélects	9	8	1	43	9	86	16
"Alpines"	9	6	2	18	10	41	13
Golden Light	9	5	4	20	24	48	10
Inconnus	9	4	4	37	26	39	9
Boom Ball	8	1	7	7	36	8	4
Les "2"	8	1	7	13	43	62	2

1 match nul = 1 point au classement
1 partie à jouer de plus 25 octobre à reprendre

Les "Boom Ball" peupent 2 points en bonus au classement parce qu'ils sont les moins punis.

Classement des compteurs

Joueurs	Équipes	PJ	B	A	Pts.
Jean Fortin	Sélects	9	14	13	27
François LeBlanc	Inconnus	9	12	12	24
Emery Mallet	Inconnus	8	10	9	19
Emilien Chassé	Golden Light	9	12	5	17
Guy Bernier	Sélects	6	6	10	15
Jan Bronseau	Sélects	6	6	5	11
Michel Thibodeau	Golden Light	9	5	10	10
Peter Toump	Sélects	8	5	4	9
Pierre Gagnon	Alpines	9	5	11	11
Denis Durepos	Golden Light	8	2	6	8
Assin Cassista	Alpines	9	4	3	7
Étienne Thériault	Inconnus	8	2	5	7
Yves Bédard	Sélects	9	0	7	7

Ligue intra-murale de ballon sur glace 82-83

Pointings des matchs disputés

Lundi 10 janvier 83

Les Sélects 1 vs les "Alpines" 2 (suppl.)
Les "Boom Ball" 0 vs les "Inconnus" 2
Les Inconnus 2 vs les "Golden Light" 0
Lundi 17 janvier 83

Les "Boom Ball" 1 vs les inconnus 2
Les "Golden Light" 0 vs les "Alpines" 3
Les Sélects 3 vs les "0"

Les Athlètes ont-ils besoin d'un régime spécial?

Tout athlète sérieux, qui désire atteindre le succès, se soucie de son alimentation. Certains croient qu'ils doivent suivre un régime riche en protéines; car en effet, les muscles sont composés de protéines. D'autres croient qu'un régime riche en glucides serait plus avantageux. Il existe aussi plusieurs autres alternatives, telles que, l'utilisation de poudre de protéines, de suppléments vitaminiques, manger un steak, du miel, ne pas manger ni boire avant une épreuve, etc. L'athlète choisit donc, suivant les traditions, ses superstitions et les faits scientifiques qu'il connaît.

Pour ce qui est des protéines, les muscles sont composés de 70% d'eau. Afin de remplacer les protéines ou l'apporte perdus pendant la journée, il faut manger que la moitié du montant perdu; il est aussi à noter qu'un athlète ne perd qu'un peu plus de protéines qu'un non-athlète. Habituellement, en andrague du non-athlète à moins d'avoir une alimentation riche de

l'ordinaire, les gens consomment le double de protéines qu'ils peuvent utiliser. Il est impossible, en mangeant des protéines, de les "faire entrer" dans nos muscles pour faire croître ces derniers. Pour favoriser la croissance de ces cellules, il est préférable de les faire travailler et ainsi elles ne tireront que les nutriments (protéines incluses) qu'elles requièrent pour accomplir ce travail.

Parfois, les athlètes vont prendre des "préparations d'hormones" qui reproduisent des hormones de puberté (androgènes et stéroïdes anaboliques) qui favorisent le développement des muscles chez les garçons. Après de nombreuses recherches, il fut déterminé que ces hormones n'augmentent pas la consommation d'aliments et son exercice physique, pendant qu'il prenait ses hormones. On trouve aussi que l'usage de

Compteurs (Compétition)

Nom	Équipe	Buts	Pts	Pts
Marc Laberge	Ed. Ph	21	14	35
Daniel Gallant	Alpines	17	15	32
Charles Collins	Alpines	16	12	28
Denis Bourque	Pas Achalés	12	12	24
Yves Bédard	Ed. Physique	6	6	20
J-Marc Levesque	Ed. Physique	9	11	20
Pierre Duroin	Paschys	14	4	18
François Dupuy	Pas Achalés	9	9	18
Serge Ringuette	Mad.	6	11	17

Statistiques du 23 janvier 1983

Compteurs (Gentilhomme)

Nom	Équipe	Buts	Pts	Pts
Michel Power	Infomanes	16	9	25
Jean Fin	Infomanes	10	11	21
Yves Laplante	Naturalistes	6	15	21
Michel Blanchard	Naturalistes	13	4	17
Michel Dumont	Brayons	11	5	16
Victor Savoie	Labatt bleu	10	5	15
J-Yves Savoie	Labatt bleu	9	6	15
Serge April	Naturalistes	9	3	12
Paul Bérubé	Brayons	7	5	12
Jacques Levesque	"	7	4	11
John Nadeau	Naturalistes	7	4	11

Statistiques du 23 janvier 1983

Gardiens (Gentil Homme)

Nom	Équipe	Buts	Par.	Moy.
Guy Courelles	Droit	9	4	2,25
Patrick Callan	Naturalistes	13	5	2,62
Roy Bourgeois	Smurfs	18	4	4,5
Bernard Haché	Infomanes	20	4	5,00
Emilien Chassé	Labatt Bleu	26	5	5,20
Jean-Paul Dubé	Brayons	31	5	6,2
Michel D'Autou	Résidents	38	6	6,33

Statistiques jusqu'au 9 janvier 1983

Vente de muffins

Quand - tous les mardis de 1h.30 à 12h30
Où - à l'École de Nutrition et d'Études Familiales
Prix - .35\$ chacun
Pourquoi - bon choix nutritif et délicieux!

Bienvenue à tous les consommateurs...



Bonne semaine à tous,

Suzanne Albert
ENEF 75 année
854-4383

La semaine d'Éducation physique et de Loisirs

La semaine d'Ed. Phys. et de Loisirs qui se déroulera du 31 janvier au 4 février formera vos équipes (2) et on voit, par la participation de étudiants, qu'ils s'y sont vraiment mis à cœur dans la préparation de celle-ci.
Voici donc l'horaire plus détaillé de la semaine:

Lundi

1. Volley-ball: volley-ball sur terrain de racket-ball
11h45. Responsables: les professeurs.

Mardi:

1. Conférence avec Debbie Ryan: "Préparation d'un dîner" 11h45 au local 248.
Responsable: Brigitte Sivert

Mercredi:

1. Journée costumée: Prix à attribuer. Responsables: 2e Ed. Phys.
2. Équipe en herbe: les équipes se défilent formes car il s'agit d'un genre de mini-spectacle où les participants sont choisis, mais ils ne attendent à aucune des questions.
12h00 au CEPS. Responsables: 2e Ed. Phys.
3. Soirée amateur: 9 différents numéros et musique
20h00 au CEPS. Responsables: Marc Laberge, Jean Fortin, François Decote, Yves Bédard.

4. Activités: Wallley-ball; Water-polo sur tubes. 13h00 à 16h00. Responsables: 3e Ed. Phys.
5. Vin et Fromages: souper 15 billets en vente au conseil étudiant à partir de lundi 16h30 à 18h00. Responsables: le Ed. Phys.
6. Party à la grande cafétéria: Coût 15 Étudiants en Ed. Phys. Loisirs, 2.50 Invités non-étudiants 20h00 à 1h00

En souhaitant une bonne semaine à tous les participants et organisations, je vous reviendrai la semaine prochaine avec un résumé de ces activités.

François Dallaire

RENCONTRE

- PRÉPARATION

STAGE ED-330

Pour les étudiants de 3e année qui auront un stage à faire du 7 au 25 février 1983. Veuillez importer vos manuels et profil oranges.
PROGRAMMES: Prell 111, Élémentaire 111, Éducation spéciale III, Commerce 111

DATE: le mardi 1er février 1983

HEURE: 19h00

LOCAL: B. 225 (Faculté des sciences de l'éducation)

SERVICE DES STAGES
Faculté des Sciences de l'Éducation

